



DEPARTEMENT DU RHONE  
**Mairie de Saint Just d'Avray**



**Compte rendu du mardi 12 janvier 2021**

Présents : C. GALILEI, R. SALEMBIER, M. DUCROS, S. CORGIER, JF. LACROIX, JM. GARNIER, JM. DURDILLY, R. LERISSEL, S. VIGNON, G. LOYEZ, S. MAGNARD, I. TICHIT-WUCHER, R. MAYNARD, G. COUBLE, Y. MOREAU

Secrétaire de séance : G. LOYEZ

**Rappel de l'ordre du jour**

**Ordre du jour modifié ajout d'une délibération**

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01/12/2020.
- 2/ Délibération pour autorisation d'ouverture de crédit d'investissements.
- 3/ Délibération pour appel à cotisations 2021 centre de loisirs Intergônes.
- 4/ Délibération pour opposition au transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à la COR.

Questions diverses

\*\*\*\*\*

**1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 01/12/2020.**

Rectification du compte rendu pour la délibération 39-2020 : les loyers de l'Auberge des Sapins sont annulés jusqu'à la réouverture des bars restaurants prononcés par le Gouvernement.

\*\*\*\*\*

**2/ Délibération pour autorisation d'ouverture de crédit d'investissement.**

Madame le Maire précise que la commune va voter le budget primitif au plus tard le 30 avril 2021. Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1er janvier 2021 et la date du vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente. Sur cette base, je vous propose de m'autoriser à l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement pour l'exercice 2021 pour les crédits suivants :

Total des crédits d'investissement ouverts en 2020 : 564 005.74 euros	Ouverture anticipée des crédits d'investissement en 2021 564 005.74/4= <b>141 001.43 euros</b>
	141 001,43 € répartis : Cpt 165 dépôt et cautionnement : 500,00 € Cpt 21 immobilisation corporelle : 129 501,43 € Cpt 20 immobilisation incorporelle : 10 000,00 €

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

### **3/ Délibération pour appel à cotisation 2021 centre de loisirs Intergônes.**

Madame le Maire fait part au conseil municipal du montant prévisionnel de la subvention au Centre de Loisirs pour 2021 qui est de 16 817,78 €.

Cette subvention sera versée en 3 fois soit :

Janvier 2020 : 5 605,92 €

Mars 2020 : 5 605,92 €

Septembre 2020 : 5 605,92 €

Cette subvention sera payée sur le budget 2021 et imputée au compte 6574.

La CAF reverse une participation à chacune des communes membres du centre intercommunal soit la somme totale de 30 114 €. La somme de 6443.00 euros répartie au prorata du nombre d'habitants est reversée à la commune.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

### **4/ Délibération pour opposition au transfert de la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à la COR.**

La compétence PLU est transférée de plein droit aux communautés d'agglomération au 1er janvier 2021 sauf si une majorité des communes membres s'y opposent.

Le Président de la COR ne souhaite pas prendre cette compétence, il en a été question en bureau communautaire.

Madame le maire propose au conseil municipal de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la COR

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

#### **Questions diverses :**

**La convention SPA** sera renouvelée pour 0.60 par habitant \* 769 population au 1<sup>er</sup> janvier 2021 soit 461.04 euros, le partenariat de stérilisation des chats sera reconduit.

**Le logement** place de l'église est loué depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le loyer est de 519.43 euros

Tous les logements communaux sont loués.

#### **Point école/cantine COVID 19**

Le nombre d'enfants inscrits à la cantine a augmenté au retour des vacances de Noël avec des enfants de 3 ans.

Les repas ont lieu dans la grande salle des fêtes pour le respect des distances, des rehausseurs ont été achetés pour les petits.

Le nombre d'enfants à la garderie a également augmenté.

**Les salles communales** demeurent fermées au public.

**Réseau de chaleur** une réunion sera organisée pour présenter à tous les conseillers le projet de la commune de Ronno suite à la visite et l'étude de faisabilité de M. Maillard d'Alte 69 après le 16 février.

**Travaux Auberge des sapins** : la subvention DSIL a été accordée soit 25% du montant des travaux

Coût prévisionnel HT 264 576.00 soit une subvention de 66 144.00 euros.

Le projet est subventionné à 80%, le maximum.

Le PC devrait être déposé prochainement pour début des travaux espéré en milieu d'année.

**Toilettes publiques** : les agents communaux ont signalé la présence de papiers brûlés à l'intérieur à plusieurs reprises. Madame le maire effectuera un dépôt de plainte à la gendarmerie.

**Recrutement secrétaire de mairie** il est en cours, la mise en ligne de l'annonce est prolongée jusqu'au 20 janvier. Mme Laura Burfin auto-entrepreneure assure 3 demi-journées/semaine jusque fin janvier (possibilité de prolonger en fonction du recrutement) ; Carole Longet revient jusque fin janvier tous les vendredis. Laurence Paillason interviendra également les mardis après-midi.

**Sapins de Noël** : ils peuvent être récupérés dans la benne à déchets verts à la déchetterie.

Commission Voirie 26 Janvier à 18h

Commission Villages d'accueil 4 février

Fin du conseil à 21h50

Prochain conseil municipal : Mardi 23 février 2021, à 20h30



Le Maire  
Christine GALILEI

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE SAINT-JUST-D'AURAC" at the top and "RHODE" at the bottom, with two small stars on either side. In the center of the stamp, it says "Le Maire" and "Christine GALILEI". A large, stylized black ink signature is written over the stamp.

